

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du 17 avril 2026 à 18h30
sous la présidence de M. BURGER Marc**

Date de convocation : 08 avril 2026

Nombre de conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers présents :	13
Procurations :	2
Quorum :	8

Présents : Mme BARIDO Angélique, M. BURGER Marc, Maire sortant, Mme DINDINGER Elodie, M. DORCZYNSKI Maxime, M. ENSMINGER-HOELLINGER Julien, M. KEMPF Thierry, M. KURTZ Rémi, Mme MAURER Muriel, Mme MUESS Françoise, Mme SCHMIDT Huguette, M. SUM Jean-Pierre, Mme THELLYERE Suzanne, M. TRAKSEL Laurent.

Absents excusés : M. ANTHONY Roger, Mme KIHN Sarah.

Procuration : M. ANTHONY à M. BURGER Marc, Mme KIHN Sarah à Mme MAURER Muriel.

Absent non excusé : néant

Autre personne présente : néant

Secrétaire de séance M. KURTZ Rémi

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Mot du Maire
3. Approbation du PV de la réunion du 20 mars 2026
4. Budget primitif 2026 commune
5. Budget primitif 2026 périscolaire
6. Budget primitif 2026 lotissement
7. Vote des taux de la fiscalité directe locale
8. Demande de subvention pour les classes de découverte et voyages scolaires
9. Encaissement d'un chèque de Groupama
10. Présentation des travaux de rénovation du bureau de la mairie
11. Fermeture d'un poste d'enseignant à Volksberg
12. Tableau de répartition des secteurs de distribution des flyers
13. Location du local commercial 2 rue principale
14. Présentation et promotion du Souvenir Français

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18h30.

2026-39/5.2 Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- désigne M. KURTZ Rémi, secrétaire de séance pour ce jour et de changer lors de chaque réunion.

2026-40/9.1 Mot du Maire :

Lors du dernier conseil municipal, le Maire a dû quitter la réunion dès la fin de la séance en raison d'une autre réunion. Il n'a pas eu l'occasion de remercier les conseillers municipaux.

Le Maire remercie les conseillers municipaux pour la confiance accordée lors du vote pour les élections du Maire et des adjoints.

2026-41/9.1 Approbation du PV de la réunion du 20 mars 2026 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte rendu de la réunion du 20 mars 2026.

2026-42/7.1 Budget primitif 2026 commune :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2026. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses + Reports	Recettes + Reports
Fonctionnement	1.379.917,10	1.379.917,10
Investissement	939.401,94	939.401,94

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter le budget primitif 2026 de la Commune tel qu'il a été présenté.

2026-43/7.1 Budget primitif 2026 périscolaire : Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2026. Il s'équilibre comme suit :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2026. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses + Reports	Recettes + Reports
Fonctionnement	113.815,91	113.815,91
Investissement	2.241,38	2.241,38

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter le budget primitif 2026 du périscolaire tel qu'il a été présenté.

2026-44/7.1 Budget primitif 2026 lotissement :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2026. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses + Reports	Recettes
Fonctionnement	304.527,00	304.527,00
Investissement	184.768,70	184.768,70

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter le budget primitif 2026 du lotissement tel qu'il a été présenté.

2026-45/7.2 Vote des taux de la fiscalité directe locale :

Le Maire informe les conseillers que lors de la délibération du 28 mars 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS) : 18,90 %

Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 25,70 %

Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) : 59,90 %

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 17,69 %

Le Maire informe le Conseil Municipal que les bases nationales ont évolué par rapport à l'an passé et présente le tableau récapitulatif 1259.

Il propose au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition 2026 par rapport à 2025 et donc de les porter à :

Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS) : 18,90 %
Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 25,70 %
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) : 59,90 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 17,69 %

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de voter les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2026 à :
Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS) : 18,90 %
Taxe Foncière Bâtie (TFB) : 25,70 %
Taxe Foncière non Bâtie (TFNB) : 59,90 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 17,69 %

2026-46/7.5 Demande de subvention pour les classes de découverte et voyages scolaires :

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'école primaire de Waldhambach, le collège de Wingen/Moder, de Drulingen, de Diemeringen, de Sarre-Union et le lycée de Sarre-Union ont fait parvenir la liste des élèves de la commune ayant participé ou allant participer à un voyage d'études sur l'année scolaire 2025/2026.

Le Maire propose de maintenir à 9,00 € par jour et par élève, le montant de la subvention attribuée par la commune.

M. ENSMINGER Julien propose de modifier le montant de la subvention attribuée par la Commune.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de verser 10,00 € par jour et par élève de la commune participant à une classe de découverte ou voyage scolaire organisé par les écoles, collèges, lycées sur l'année scolaire 2025/2026 sur présentation d'un état nominatif,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

2026-47/5.3 Encaissement d'un chèque de Groupama :

Le Maire informe le Conseil Municipal que Groupama a fait parvenir un chèque de 692,67 € pour le remboursement partiel de la cotisation annuelle, suite à la modification du contrat.

Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à encaisser le chèque.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à encaisser le chèque de Groupama d'un montant de 692,67 €,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2026-48/9.1 Présentation des travaux de rénovation du bureau de la mairie :

Le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la réunion du 28 février 2025, les conseillers du précédent mandat avaient décidé de rénover le bureau de la mairie, celui-ci datant de 1994 est devenu vétuste. Il sera remplacé par du mobilier plus fonctionnel et adapté aux personnes à mobilité réduite.

Le Maire présente le projet d'aménagement au Conseil Municipal.

Le montant des travaux de rénovation est de 6.627,00 € TTC.

Il précise que les façades des placards seront également remplacées afin d'avoir une harmonisation avec le nouveau mobilier. Le montant du devis est de 2.610,00 € TTC.

M. KEMPF Thierry quitte l'assemblée à 19h50.

2026-49/8.1 Fermeture d'un poste d'enseignant à Volksberg :

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'inspection académique a fait parvenir un courrier informant les trois communes du RPI du retrait d'un poste d'enseignant à l'école élémentaire de Volksberg à la rentrée 2026.

Le Maire précise qu'une réunion avait eu lieu le 03 février 2026 en présence de l'inspectrice de circonscription, des 3 maires du RPI et de M. BUCHER, conseiller pédagogique. L'inspectrice avait présenté les chiffres des effectifs en baisse pour la rentrée 2026/2027.

Le courrier précise que « le poste d'enseignant monolingue est retiré à l'école de Volksberg ». En conséquence la nouvelle répartition des classes pour la rentrée scolaire de septembre 2026 devrait être présentée lors du conseil d'école du 30 avril 2026.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- de déplorer cette situation risquant d'entraîner des situations de classes surchargées,
- de ne pas cautionner la décision prise par l'Académie de Strasbourg,
- de prendre acte de la décision de l'académie de Strasbourg sans l'approuver.

2026-50/9.1 Tableau de répartition des secteurs de distribution des flyers :

Le Maire informe le conseil municipal du mode de fonctionnement de la diffusion de l'information communale qui est en place à ce jour. Il y a le tableau lumineux, l'application Panneau Pocket, la liste des SMS et la diffusion papier.

Pour cette dernière les conseillers sont chargés de distribuer les flyers dans les boîtes aux lettres selon leur secteur prédéfini.

Le Maire souhaite réduire le volume de papier, en incitant les villageois à adhérer à la formule « sans papier ». Il propose de préparer un flyer d'inscription que les conseillers iront présenter aux habitants en leur expliquant les différentes solutions de diffusion de l'information communale.

2026-51/3.3 Location du local commercial 2 rue principale :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par une jeune femme (Camille HERRMANN) qui est intéressée pour louer le local commercial au 2 rue principale afin d'y installer un institut d'esthétique.

Avec les adjoints, il a rencontré cette personne lors d'une entrevue le 03 avril 2026, et lui a fait visiter le local et évoqué les diverses contraintes.

Le Maire présente le flyer de communication adressé par Mme Camille HERRMANN.

Étant donné qu'il y aura des travaux de rafraîchissement à faire dans le local, le Maire propose, soit d'acheter le matériel nécessaire, soit de ne pas faire payer 3 mois de loyers à la locataire.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il avait pour idée, l'éventuelle installation de casiers alimentaires, nouveau distributeur de pain, lockers pour colis dans les deux garages vides au 2 rue principale.

M. TRAKSEL Laurent propose de faire une enquête auprès des habitants afin de recueillir les avis sur la nature des éventuels casiers qui pourront y être installés.

2026-52/9.1 Présentation et promotion du souvenir français :

Le Maire présente le Souvenir Français au Conseil Municipal.

Le Souvenir Français est une association qui a pour missions, la transmission du flambeau de la mémoire aux jeunes générations, l'animation des cérémonies nationales commémoratives, l'entretien des tombes et monuments dédiés à ceux qui sont morts pour la France.

En 2024, le Souvenir Français avait proposé un concours de poésie afin de mettre en avant le travail de mémoire mené par les jeunes. L'école de Weislingen y avait participé et le poème a été retenu. Il a été imprimé sur une affiche et offert à l'école. Un drapeau a été acheté par la commune et un enfant de l'école est le porte drapeau lors des cérémonies commémoratives de la commune.

Au courant de l'année prochaine, le Souvenir Français déposera des cocardes sur les tombes des personnes mortes pour la France. 12 noms ont été répertoriés à Weislingen.

Le Maire propose aux conseillers qui le désirent, de soutenir l'action du Souvenir Français en y adhérant. Des bulletins d'adhésion sont à disposition.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine réunion aura lieu le 26 juin 2026 à 18h30.

Tous les points à l'ordre du jour sont traités, le Maire fait un tour de table des conseillers.

DINDINGER Elodie précise qu'elle va se renseigner au sujet des futurs casiers qui pourront être installés dans les deux garages au 2 rue principale.

SCHMIDT Huguette demande s'il y a possibilité de lui imprimer la procuration, le cas échéant. Le Maire lui confirme que la procuration lui sera imprimée lorsqu'elle en aura besoin.

MAURER Muriel aborde la question de la sécurité à l'arrêt du bus à l'église. Des voitures stationnent sur le trottoir lorsque les parents déposent leurs enfants. Les enfants se précipitent pour être le premier à monter dans le bus. Elle demande s'il n'y a pas la possibilité de mettre des barrières de sécurité. Le Maire informe le Conseil Municipal que des barrières sont disponibles. Elles seront installées en angle à l'arrêt de bus.

THELLYERE Suzanne demande l'emplacement exact des bacs et des massifs de fleurs qui sont à entretenir. Elle demande quelle quantité, quelles variétés de fleurs sont à mettre dans les bacs et massifs au courant de l'année. Le classeur confectionné par SEEWALD Biljana lui a été transmis.

BARIDO Angélique demande où en est le projet de sécurisation du carrefour dans la vallée. Le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux relèvent du budget de la CEA et qu'il va relancer le responsable de l'unité de Sarre-Union.

Elle demande également s'il n'est pas possible de voir avec le propriétaire de la maison 4 rue de la liberté qu'il range devant sa maison.

ENSMINGER Julien demande s'il est possible de prévoir au budget 2027, l'intervention d'une entreprise spécialisée pour le fleurissement et / ou l'entretien des espaces verts, comme cela se fait dans d'autres communes du secteur. Il doit nous fournir les coordonnées de l'une ou l'autre entreprise spécialisée dans ce domaine.

KURTZ Rémi demande s'il n'est pas nécessaire d'enlever les sapins secs sur la parcelle communale le long de la D239. Le Maire propose de prendre RDV avec M. EICH Alexandre de l'ONF pour avoir son avis.

Le Maire clôt la séance à 21h15.

Weislingen, le 20 avril 2026

Le secrétaire de séance,
KURTZ Rémi



Le Maire,
Marc BURGER

